

Après le BYOD, voici le WYOD

	Après Le BYOD (bring your own device), voici le WYOD
---	--

En ce mois de septembre, la principale nouvelle dans le secteur high-tech a été de loin l'annonce de l'Apple Watch. Disponible au début de l'année prochaine, la montre pourrait faire exploser le marché des produits vestimentaires connectés. De quoi développer le Wear Your Own Device (WYOD).

Un phénomène qui pourrait bien se généraliser

La future Apple Watch va-t-elle connaître le succès ? Difficile à dire pour le moment. Ce que nous savons par contre, c'est que de nombreux constructeurs et fabricants misent sur les objets vestimentaires connectés / intelligents. Que ce soit les bracelets sportifs de Nike et Fitbit ou encore les montres de Sony, Samsung, Motorola et bientôt Apple, la mode est au connecté.

En entreprise ou encore dans les établissements scolaires, nous connaissons déjà le BYOD (Bring Your Own Device), le BYOS (Bring Your Own Software) ou encore le BYOPC (Bring Your Own PC). Voici donc le WYOD, Wear Your Own Device. Bien entendu, un tel phénomène est loin d'être encore aussi grand que l'utilisation du smartphone en entreprise. Il n'empêche qu'il faut s'y préparer, car les logiques sont les mêmes.

Dorénavant ou tout du moins d'ici quelques mois ou années, il faudra donc veiller à ce que les montres connectées ne deviennent pas problématiques pour la sécurité des données sensibles de la compagnie. Et nous ne parlons même pas des lunettes connectées de Google qui peuvent être pires encore.

Bientôt invisibles à nos yeux

Les montres connectées ont de cela de spéciales que si l'on n'y prend pas garde, on ne la différenciera pas des autres montres, et donc on ne la remarquera pas. Même logique pour les vêtements connectés ou même les perruques connectées (oui oui). Bien plus difficiles à vérifier qu'un smartphone, une tablette tactile et bien entendu un ordinateur, tous ces nouveaux et futurs produits peuvent devenir le cauchemar des patrons et des DSI s'ils ne prennent pas les dispositions adéquates.

Comme le notait il y a quelques Kevin Noonan, analyste pour Ovum, les produits connectés comme les montres ou les lunettes pouvaient à l'époque paraître bizarres et étaient immédiatement identifiables. Aujourd'hui à force de les voir et de les côtoyer, ils risquent d'être invisibles à nos yeux.

Que faire ? Les interdire ?

Dans certains lieux vraiment sensibles, ce serait peut-être la solution la plus simple. Néanmoins, on a déjà vu que de nombreuses entreprises interdisaient le BYOD, ce qui n'empêchait pas les employés d'apporter leurs propres appareils, en le cachant aux yeux de leurs dirigeants. Une véritable catastrophe qu'il convient d'éviter pour les objets connectés.

Le contrôle avant tout

Plutôt qu'interdire, mieux vaut donc disposer d'une véritable politique propre à tous les appareils, y compris donc les objets et vêtements intelligents et connectés. Mieux vaut ainsi avoir le contrôle et la mainmise sur ce type de produits qu'en ignorer la présence, ce qui est la pire des situations. Qui plus est, comme pour les smartphones, les entreprises doivent en tirer profit, que ce soit pour communiquer avec leurs employés ou encore trouver un moyen d'exploiter ces objets vis-à-vis des clients. Après tout, il s'agit de produits souvent compatibles avec d'autres appareils, et il n'est pas rare qu'un important espace de stockage en ligne (cloud) l'accompagne. Si cela peut devenir un problème, cela peut donc surtout être un atout.

Il faut de plus comprendre qu'à l'heure actuelle, il n'existe pas de solutions spécifiques de sécurité pour ces objets. Stephen Brown, directeur de la gestion des produits mobiles chez Landesk, expliquait par exemple en avril dernier qu'en réalité, la première préoccupation vis-à-vis de ces produits n'est pas la sécurité mais le respect de la vie privée. C'est en particulier le cas des lunettes connectées, mais pas uniquement. Est-ce que ces appareils enregistrent constamment voire à notre insu ? Répondre à ces questions est déjà un point fondamental.

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire (Source de progrès)

Source :

<http://www.zdnet.fr/actualites/apres-le-byod-voici-le-wyod-39806705.htm>

Par Nil Sanyas